

Réf: Dossier N° 130441

Avis de constitution

SOCIETE « SNEDAI VISA » en abrégé « S VISA »

Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX VALLONS, Lot 2335, Ilot 202

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/07/2022 reçus par Me Étude de Me AMOIKON BEUGRÉ Gladys , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 02/08/2022, il a été constitué une SOCIETE « SNEDAI VISA » en abrégé « S VISA »

La Société a pour objet, en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Toutes opérations industrielles, techniques, financières, commerciales et administratives relatives à la délivrance de visas biométriques dans le cadre d'une concession faite par l'Etat de CÔTE D'IVOIRE ;
- La conception, le financement, la réalisation et la mise en place des investissements du système de production des visas biométriques ;
- L'achat des vignettes vierges et personnalisation de celles-ci ;
- La fourniture des services aux usagers, en ce compris l'enrôlement des demandeurs de visas et la production, l'édition et la délivrance des visas à leurs titulaires ;
- La gestion de bases de données faisant partie du système de production en ce inclus la centralisation de ces données conformément aux spécifications techniques et fonctionnelles ;
- La perception, à titre gratuit, pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, des redevances, taxes et droits applicables à la délivrance des visas ;
- La prise de participation sous toutes les formes, dans toutes les entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres similaires ;
- L'emprunt de toutes sommes et garanties, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de

bail ou parties des biens sociaux ;

- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objet similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX VALLONS, Lot 2335, Ilot 202

M ABISSE THEOPHILE JOSSELIN (ADMINISTRATEURS)

(ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2022-B15-00045 du 09/08/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°35800/GTCA/RC/2022 du 09/08/2022

